

**Mémoire pour les consultations prébudgétaires du budget
fédéral de 2024**

par la Fédération canadienne des municipalités

Recommandations

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement travaille avec la FCM à l'élaboration d'un cadre de croissance municipale, en redéfinissant le mode de collaboration entre les différents ordres de gouvernement et en cernant de nouveaux outils de revenus qui assurent une meilleure corrélation entre les ressources municipales et la croissance économique et démographique nationale afin de renforcer les services municipaux auxquels se fie la population canadienne.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement s'associe aux municipalités dans le cours de la nouvelle vague de programmes de financement des infrastructures, afin de construire, de renouveler et de revitaliser les infrastructures locales qui soutiennent la prospérité et la croissance des collectivités et répondent aux besoins particuliers des municipalités, quelles que soient leur taille et leur région.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement mette pleinement en œuvre la Stratégie nationale d'adaptation en partenariat continu avec les municipalités afin d'assurer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs impacts croissants, en misant sur des investissements de longue durée, dont le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes, tout en bâtissant des collectivités résilientes et carboneutres prêtes à poursuivre leur croissance et à atteindre les objectifs climatiques du Canada.
- **Recommandation 4** : Que le gouvernement collabore avec les municipalités à l'amélioration de la qualité de vie de toute la population canadienne, en s'attaquant aux problèmes d'abordabilité du logement, en construisant les types de logements appropriés pour soutenir la croissance démographique et en prenant les mesures essentielles requises pour réaliser notre objectif commun de mettre fin à l'itinérance chronique au pays.
- **Recommandation 5** : Que le gouvernement consulte avec sérieux les municipalités dans les décisions relatives à l'avenir des services policiers contractuels de la GRC et qu'il collabore avec tous les ordres de gouvernement afin de faire progresser, notamment par des investissements, les soins communautaires en santé mentale et en toxicomanie.

Aux membres du Comité permanent des finances,

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) unifie et rassemble plus de 2 000 municipalités de toutes les régions du Canada, représentant plus de 90 % de la population canadienne. Nos membres se composent de collectivités urbaines, rurales, nordiques et éloignées de toutes les tailles. Au nom de nos membres, j'ai le plaisir de vous présenter un aperçu des priorités municipales en prévision du budget 2024.

Les gouvernements municipaux sont les gouvernements de proximité, et ils sont donc confrontés sur le terrain même à de nombreux des défis les plus pressants du pays. La FCM demande à tous les ordres de gouvernement de veiller à ce que nos membres soient en mesure d'assurer la qualité de vie qu'attendent et que méritent nos concitoyens. Nos recommandations pour l'Énoncé économique de l'automne et le budget 2024 mettent l'accent sur l'établissement d'un nouveau cadre assurant une meilleure corrélation entre les ressources municipales et la croissance économique et démographique nationale, afin d'établir de façon plus adéquate le rapport entre les ressources requises et les services assurés directement par les municipalités à la population des collectivités canadiennes.

Un nouveau partenariat pour la croissance

La population canadienne a récemment franchi le seuil des 40 millions. Cette croissance historique et positive s'accompagne à la fois d'immenses possibilités et de défis pressants.

Au pays, les travailleurs, les familles et les entreprises comptent sur nos routes municipales, nos ponts, nos transports collectifs, nos infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, nos services policiers, nos services d'urgence, nos installations récréatives et culturelles, nos événements publics et bien d'autres choses encore. Les municipalités gèrent et maintiennent en bon état plus de 60 % des infrastructures publiques du Canada, et pourtant, elles ne perçoivent que de 8 à 10 cents de chaque dollar de taxes et d'impôts prélevé.

La population s'attend aussi à ce que ses élues et élus municipaux relèvent les défis criants posés par les enjeux de terrain comme l'itinérance, le logement, la santé mentale et la toxicomanie, l'adaptation aux effets des changements climatiques et la voie à suivre pour réduire les émissions de GES dans les collectivités.

Les municipalités s'attaquent à ces défis en faisant preuve de leadership et d'innovation, mais elles sont entravées par un cadre restrictif datant du 19^e siècle, très mal adapté aux réalités du 21^e siècle. La situation en au point où elle est intenable.

Nos concitoyens ont besoin de voir tous leurs ordres de gouvernement travailler ensemble à la résolution des défis modernes et à la protection de la qualité de vie au pays, en toutes circonstances et sans égard aux champs de compétences. La clé consiste à innover, que ce soit au moyen d'outils de financement efficaces comme le

Fonds pour le développement des collectivités du Canada, ou encore d'accords tripartites sur des priorités stratégiques précises comme le logement abordable.

Une croissance harmonieuse n'est possible en ce pays qu'en mettant à contribution nos villes et nos collectivités. Voilà pourquoi les municipalités canadiennes, par l'entremise de la FCM, demandent un nouveau cadre de croissance municipale qui leur en fournira les moyens, en les dotant d'un nouvel outil de revenu qui croît au rythme de la population et de l'économie nationales.

Allié à un nouveau mode de collaboration entre tous les ordres de gouvernement, ce cadre garantirait une croissance des collectivités tournée vers l'avenir, à la mesure des aspirations de la population canadienne. Les services ne se limiteraient plus à l'essentiel, mais s'étendraient à des espaces publics plus verts, des transports collectifs fiables et efficaces pour la population étudiante et la main-d'œuvre, des logements plus abordables, des mesures d'aide pour les plus vulnérables et des infrastructures fondamentales conçues pour des générations. Ce cadre de croissance est crucial pour que les municipalités puissent continuer de répondre aux besoins indispensables de la société.

Des infrastructures de nouvelle génération

Il ne peut y avoir de croissance ordonnée ni de qualité de vie élevée au pays sans investissements suffisants dans les infrastructures publiques. L'offre de logements doit être accrue, mais pour cela, les municipalités doivent d'abord investir dans des canalisations d'aqueduc et d'égouts, des infrastructures de transport collectif fiables, des espaces naturels et des équipements collectifs. De plus, dans un pays aussi vaste que le Canada, les collectivités rurales et éloignées doivent avoir accès au pouvoir de liaison de l'internet haute vitesse et à des services d'autobus intercommunautaires améliorés.

La FCM attend d'importants investissements du budget fédéral 2024 pour renouveler les infrastructures essentielles. Il faudra doubler le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) pour le porter à 4,4 milliards de dollars par année avec une indexation de 3,5 %, investir 1 milliard de dollars par année pendant 10 ans pour l'établissement d'un nouveau programme fédéral pour les infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et investir également 500 millions de dollars par année dans les infrastructures communautaires et récréatives municipales. Pour garantir un financement fédéral ininterrompu des transports collectifs, la FCM demande que le Fonds permanent pour le transport en commun (FPTC) soit enchâssé dans la loi en 2024, que de nouveaux fonds soient rendus accessibles pour les coûts de planification et de conception et qu'un mécanisme d'approbation soit adopté pour les projets d'immobilisations. À compter de 2026, ce Fonds devrait fournir au moins 3 milliards de dollars par an pour couvrir une gamme complète de dépenses d'immobilisations admissibles et devrait être indexé à 3,5 % par an.

Les investissements dans les infrastructures sont indispensables pour permettre aux villes et aux collectivités de progresser dans la voie de la carboneutralité, tant en soutenant leur économie locale qu'en élargissant les projets efficaces de réduction des

émissions. Par ailleurs, tous les investissements dans les transports collectifs, le transport actif, l'amélioration écoénergétique des bâtiments municipaux, les parcs municipaux de véhicules zéro émission et le captage du méthane des sites d'enfouissement municipaux aideront le Canada à atteindre la cible de réduction des émissions de carbone qu'il s'est fixé pour 2030.

Au pays, ce sont souvent dans les collectivités rurales et éloignées qu'on trouve les plus grands besoins d'infrastructure et c'est pourtant là que les fonds sont les plus déficitaires. Travaillons ensemble pour renforcer les infrastructures rurales et nordiques au cours de la prochaine décennie, en y consacrant au moins 250 millions de dollars par année, et cela en plus de doubler le FDCC, en ajoutant un volet basé sur les besoins de 150 millions de dollars par année au Fonds pour la large bande universelle, en établissant une stratégie nationale dirigée par le gouvernement fédéral pour les services d'autobus intercommunautaires, et en investissant dans les ports et les aéroports qui relient les collectivités canadiennes entre elles. Il faut également un effort concerté de la part de tous les ordres de gouvernement pour combler le déficit d'infrastructures des communautés autochtones, car celui-ci est un véritable obstacle à l'amélioration de la qualité de vie de ces communautés.

Les investissements dans les infrastructures sont des investissements dans la qualité de vie de nos concitoyens, et leurs effets peuvent profiter à plusieurs générations. Si, par notre collaboration, nous parvenons à mettre en œuvre la prochaine génération d'infrastructures, la population canadienne en bénéficiera pendant des décennies.

Une attention renouvelée sur la résilience climatique

Les villes et les collectivités canadiennes sont les milieux où la population vit, travaille, fonde des familles et lance des entreprises. Elles sont aussi le théâtre des manifestations les plus visibles des changements climatiques.

Les élus et élus municipaux multiplient les interventions, à l'heure où de nouveaux dérèglements climatiques forcent les familles à fuir leur foyer et coûtent des milliards de dollars par année en dommages matériels et en perte de productivité.

Le Fonds fédéral d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC) a été une source essentielle de soutien à la résilience locale. Toutefois, le financement assuré est très loin des niveaux nécessaires pour protéger les Canadiens des bouleversements attendus. C'est pourquoi la FCM demande un complément immédiat de 2 milliards de dollars à ce Fonds, de même que 1 milliard de dollars supplémentaires chaque année durant la prochaine décennie.

La FCM est consciente de la solide initiative que représente la nouvelle Stratégie nationale d'adaptation (SNA) pour le gouvernement fédéral et du caractère prometteur de cette stratégie pour sauvegarder les collectivités canadiennes des effets des bouleversements climatiques. Le récent investissement fédéral dans le Fonds municipal vert de la FCM permettra de soutenir, d'accélérer et d'intensifier les initiatives communautaires d'adaptation au climat partout au pays. La FCM est également un leader incontesté et un partenaire clé du gouvernement fédéral dans l'exécution de programmes internationaux. Dans ces efforts, la FCM partage des pratiques

exemplaires et renforce les capacités de collectivités du monde entier qui doivent s'adapter et réagir aux changements climatiques.

Ces investissements sont capitaux pour faciliter l'adaptation des collectivités aux changements climatiques en réduisant les risques liés aux dérèglements, et de façon à stimuler de meilleurs résultats pour la population canadienne.

Nouveaux Canadiens, nouveaux foyers

Le logement représente un défi urgent à l'échelle nationale. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) estime qu'il faut construire 3,5 millions de logements de plus que le total prévu selon la tendance actuelle pour rétablir l'abordabilité du logement d'ici 2030. Les effets dévastateurs de la crise se font sentir par tous, particulièrement par les populations vulnérables. Le succès de la stratégie fédérale en matière d'immigration est étroitement lié aux mesures pour le logement qui seront déployées par tous les ordres de gouvernement.

Il est impératif de fournir rapidement un logement aux personnes qui en sont démunies. Le programme Vers un chez-soi est un élément essentiel de la stratégie d'intervention du gouvernement fédéral face à l'itinérance chronique. Or, l'apparition croissante de campements dans de nombreux centres urbains et dans des municipalités rurales démontre l'ampleur du soutien qui s'impose. Les fonds du programme Vers un chez-soi devraient être accrus et rendus permanents, y compris ceux du volet consacré aux régions rurales et éloignées, pour répondre aux besoins actuels et voir à la prise de mesures préventives. Il faut aussi miser sur les mesures efficaces, et sur ce plan, la première qui nous vient en tête est l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL). Ce transfert direct innovant a permis aux municipalités de démontrer ce qu'elles peuvent accomplir lorsqu'un outil puissant leur est fourni directement. La FCM demande donc instamment de transformer cette Initiative en programme de longue durée et de doter ce programme d'un financement prévisible au-delà de 2024, en veillant à ce qu'il prévoie les fonds nécessaires pour que chaque logement créé soit assorti des services de soutien social et de soins de santé nécessaires, de même que de fonds de fonctionnement permanents pour en préserver l'abordabilité.

Le Fonds pour accélérer la construction de logements reçoit actuellement les demandes des municipalités. Cet outil fédéral-municipal est important et accueilli favorablement, car il apporte un soutien essentiel pour stimuler la construction et accroître notre parc de logements national. De plus, afin de soutenir les personnes en quête d'un logement à leur portée, la FCM presse le gouvernement fédéral d'optimiser et d'investir dans les programmes cruciaux de la Stratégie nationale sur le logement, notamment le Fonds national de co-investissement pour le logement et l'initiative Financement de construction de logements locatifs, afin de créer une offre de logements locatifs plus abordables.

Qu'il s'agisse de nouveaux arrivants au Canada ou de citoyens longuement établis, et qu'ils vivent en milieu rural, urbain ou éloigné, ils ont tous besoin d'un chez-soi. Et, en tout temps, ils pourront compter sur les municipalités canadiennes pour les appuyer.

Une nouvelle approche pour des collectivités plus sûres et plus saines

En tant que gouvernements de proximité, les municipalités du pays sont confrontées sur le terrain aux besoins non satisfaits en matière de santé mentale. Souvent, ce sont elles qui fournissent des services essentiels pour les atténuer, comme des programmes sociaux et communautaires, des logements supervisés, des services d'approche communautaire et des services de soutien à la toxicomanie et aux dépendances.

Cet enjeu complexe qu'est la santé mentale est souvent exacerbé par la double crise de la toxicomanie et de l'itinérance, de sorte que les gouvernements municipaux doivent souvent prendre l'initiative pour assurer le bien-être communautaire. Le manque de logements abordables et de logements supervisés, l'insuffisance des soins de santé mentale et les conséquences du racisme systémique sur les peuples autochtones et les communautés racisées contribuent aux problèmes de santé mentale et de toxicomanie dans les municipalités de toutes tailles.

Les municipalités, par l'intermédiaire de la FCM, demandent donc au gouvernement fédéral d'élaborer une stratégie nationale globale pour la santé mentale qui tienne compte des enjeux interreliés du logement, de l'itinérance et de la toxicomanie, et qui permette d'investir davantage dans les collectivités pour la santé mentale au moyen de fonds suffisants et de longue durée.

La sécurité de nos collectivités est aussi étroitement liée à notre façon d'assurer les services policiers. Les besoins des municipalités des diverses régions du pays en matière de sécurité publique sont complexes et particuliers, et les élus locaux les comprennent mieux que quiconque. Par conséquent, la FCM demande au gouvernement fédéral de prendre soin de consulter adéquatement les municipalités au sujet des décisions ayant trait à l'avenir des services policiers contractuels de la GRC.

Conclusion

Les municipalités sont l'ordre de gouvernement le plus proche du quotidien de la population canadienne. Nous avons une connaissance intime de leurs défis, et savons comment améliorer la qualité de vie de la population au sein même de nos collectivités. D'abord et avant tout, les citoyens canadiens doivent être sûrs que leurs collectivités peuvent résister aux pires tempêtes, procurer un logement sûr à un plus grand nombre de citoyens et de citoyennes et servir d'assises solides pour bâtir le Canada.



Scott Pearce

Président de la FCM

Maire du Canton de Gore (Québec)